

(Traduction)

Je passe maintenant à l'honorable John James Stevenson qui est né le 11 mai 1872, à Russell (Ont.), de parents écossais et irlandais. Il avait fait ses études à Russell et à Ottawa. Le sénateur Stevenson a passé les 21 premières années de sa carrière à Ottawa, à l'emploi d'*Edwards Lumber Company*, mais au début du siècle présent, il partit pour l'Ouest canadien pour fonder son propre commerce de bois à Tyvan. Dès son arrivée à Tyvan, il s'intéressa vivement à la vie de sa collectivité et peu après, il fut élu à l'Assemblée législative de la Saskatchewan, pour représenter la circonscription de Francis. Il quitta ensuite Tyvan pour s'établir à Eston, en Saskatchewan. Il s'intéressa vivement aussi à cette collectivité; après y avoir vécu quelque temps, il fut réélu à l'Assemblée législative de la Saskatchewan. Quelques années plus tard, il alla s'installer à Regina. Nommé au Sénat en 1940, il devait passer par la suite la plus grande partie de son temps à Ottawa, tout en gardant un pied-à-terre en Saskatchewan.

Le sénateur Stevenson fut certes l'un de nos pionniers de l'Ouest. Il avait une vaste connaissance de l'agriculture, des affaires et des conditions sociales de l'Ouest canadien. Il avait suivi le conseil de sir Wilfrid Laurier: "Jeune homme, ton avenir est dans l'Ouest". Il s'y rendit, y connut le succès et bien qu'il eût demeuré à Ottawa durant ces 25 dernières années, il ne s'est jamais désintéressé de l'Ouest; chaque année il y séjournait quelque temps. Il avait une foule d'amis dans l'Ouest; tous l'aimaient et le vénéraient. Il était certes un ami pour ceux qui étaient dans le besoin; on me dit que durant les années 30 il a tendu une main secourable à plusieurs de ses vieux amis qui avaient besoin d'aide durant ces années sombres.

Le sénateur Stevenson s'est beaucoup consacré aux travaux du Sénat, en particulier à ceux du comité des divorces dont il a été pendant longtemps un des membres les plus assidus, jusqu'au jour où la maladie vint restreindre son activité.

L'épouse du sénateur Stevenson l'avait précédé dans la tombe en 1955. Il laisse pour pleurer sa perte une fille, trois fils et sept petits-enfants. A tous nous offrons nos sincères condoléances.

Honorables sénateurs, je veux maintenant parler de l'honorable George Henry Ross, décédé le 26 septembre dernier à l'âge de 78 ans.

Le sénateur Ross est né le 13 juin 1878 à Bedeque dans l'île du Prince-Édouard. Bachelier en droit de l'Université de Michigan, il avait auparavant suivi le conseil de sir Wilfrid Laurier et était allé dans l'Ouest cana-

dien pour gagner suffisamment d'argent afin d'étudier le droit. Dès son arrivée là-bas, il s'est engagé en qualité de vacher. Il a parcouru les ranchs de l'Ouest et, d'après mes renseignements, il fut un des plus habiles vachers de son temps.

Plus tard le sénateur Ross devint avocat et conseiller juridique et obtint de très grands succès dans la profession de son choix. Il fut créé conseiller du roi en 1913, titre honorifique qu'il détenait donc depuis 43 ans au moment de sa mort. Les autres membres de sa profession ont reconnu sa valeur en élitissant plusieurs fois membre du Conseil du Barreau de la *Law Society* de l'Alberta; à maintes reprises également il a rempli les fonctions de président de la *Law Society* de la ville de Calgary. Durant toute sa vie il s'est beaucoup intéressé au bien-être et à la formation de la jeunesse et pendant plusieurs années, il fit partie du sénat de l'Université de l'Alberta.

En 1913, encore jeune homme, le sénateur Ross posa sa candidature à l'Assemblée législative de l'Alberta mais sans succès; toutefois, 27 ans plus tard, soit en 1940, il fut élu à la Chambre des communes pour représenter la circonscription de Calgary-Nord. A une exception près, il fut le seul candidat libéral à être élu dans cette circonscription depuis sa création en 1903.

Notre défunt collègue a été appelé au Sénat le 1^{er} décembre 1948 et, depuis lors, il s'est vivement intéressé à tous les travaux dont la Chambre a été saisie. Il a fidèlement assisté à la plupart des séances des comités et a rendu de grands services au comité permanent des divorces, dont il dirigeait, sauf erreur, un des sous-comités.

Le sénateur s'est marié en 1911. Lui survivent sa veuve et deux filles à qui nous offrons nos sincères condoléances.

Le dernier de nos collègues qui sont décédés durant l'intersession a été l'honorable Frederick William Pirie. Son décès est survenu le 3 octobre, à l'âge de 63 ans. Né en 1893 à Red-Rapids, comté de Victoria au Nouveau-Brunswick, il a fait son cours primaire aux écoles publiques de Grand-Falls et ses études universitaires à l'Université de Mount-Allison où il a obtenu le diplôme honorifique de docteur en droit.

Le sénateur Pirie s'est vivement intéressé au développement de sa province où il possédait des intérêts dans plusieurs entreprises commerciales. Il était administrateur de la *Maritime Trust Company*, de la *Maritime Insurance Company* et de la *Canada Cement Company*. Au moment de son trépas, il occupait le poste de président de sa propre société, la *F. W. Pirie Company Limited* à Grand-Falls, ainsi que de l'*Atlantic Chemical Company*. A mon avis, on peut affirmer qu'il